

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Tebboune fixe la date pour le 2 juillet prochain

P3



AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

Téhéran confirme des échanges indirects pour un cessez-le-feu

P11

LA GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-MAURITANIENNE SE TIENT AUJOURD'HUI

L'axe Alger-Nouakchott se renforce

P2

PLAN D'EXPLORATION DES MINES

Tebboune met la pression sur le gouvernement

P4

COMMERCE EXTÉRIEUR
Le Conseil d'orientation de l'Agence algérienne des exportations installé

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, hier au siège du ministère, la cérémonie d'installation du Conseil d'orientation de l'Agence algérienne des exportations. Selon un communiqué du ministère, le ministre a affirmé que la mise en place de ce Conseil d'orientation s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des orientations des hautes autorités du pays visant à développer le système national des exportations. Cela se fera à travers la mise en place d'un espace de concertation et de coordination réunissant les différents acteurs concernés par la promotion des exportations, permettant ainsi l'échange de visions et la proposition de solutions. Le ministre a également insisté sur l'importance du rôle attendu de ce Conseil dans le soutien des efforts de l'État pour diversifier l'économie nationale, en contribuant à définir des orientations stratégiques à même de renforcer la présence du produit algérien sur les marchés internationaux, d'améliorer sa compétitivité et d'accroître les capacités des entreprises nationales exportatrices. Dans ce contexte, M. Rezig a appelé les membres du Conseil d'orientation à travailler dans un esprit participatif et à proposer des initiatives concrètes susceptibles de contribuer à lever les obstacles auxquels peuvent être confrontés les exportateurs, tout en renforçant la coordination entre les différentes instances et institutions concernées par le commerce extérieur. La rencontre s'est conclue par la réaffirmation de la nécessité d'intensifier les efforts et de promouvoir le travail commun entre tous les acteurs, afin d'atteindre les objectifs fixés en matière de promotion des exportations hors hydrocarbures.

ALGER

Un chauffeur de bus ayant mis la vie d'autrui en danger arrêté

Les services de la Sûreté nationale de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation d'un chauffeur de bus ayant mis la vie d'autrui en danger en effectuant des manœuvres dangereuses, selon un communiqué rendu public, hier, par lesdits services. La même source a précisé que « suite à un signalement parvenu aux services de la sûreté de la wilaya d'Alger, accompagné d'une vidéo montrant un chauffeur de bus effectuant des manœuvres dangereuses sur l'autoroute Est de la capitale, les services de police judiciaire, en coordination avec le parquet territorialement compétent, ont entamé les procédures d'enquête et d'investigation concernant cette affaire ». Après l'utilisation des moyens techniques disponibles, « les éléments de la sécurité publique et du 1er arrondissement de police urbaine de la circonscription administrative de Hussein Dey ont pu identifier le chauffeur de bus et procéder à son arrestation, ainsi qu'à la saisie du bus de transport de voyageurs qu'il conduisait ». À noter que le suspect a été présenté devant le parquet territorialement compétent pour mise en danger de la vie d'autrui et atteinte à l'intégrité physique, selon la même source.

R.N

LA 20E ÉDITION GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-MAURITANIENNE S'OUVRE AUJOURD'HUI

L'axe Alger-Nouakchott se renforce

Les travaux de la Grande Commission mixte de coopération seront consacrés à l'examen « des moyens de développer le partenariat bilatéral, d'encourager l'investissement et de faciliter les échanges commerciaux, avec un intérêt particulier pour le développement des régions frontalières et le renforcement de l'intégration économique entre les deux pays.

La 20e session de la Grande Commission mixte algéro-mauritanienne de coopération s'ouvrira aujourd'hui. A cet effet, le Premier ministre de la République islamique de Mauritanie, M. Mokhtar Ould Diay, est arrivé, hier, en Algérie pour une visite officielle, à la tête d'une importante délégation ministérielle, dans le cadre de la tenue de cet important événement, indique un communiqué des services du Premier ministre. La même source a précisé que le Premier ministre mauritanien a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international "Houari Boumediène", par le Premier ministre, Seifi Ghrieb, accompagné de plusieurs membres du gouvernement, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, M. Amine Sid.

Cette visite s'inscrit « dans le contexte de la dynamique positive que connaissent les relations bilatérales entre l'Algérie et la Mauritanie, et de la volonté des dirigeants des deux pays d'élever la coopération commune à des niveaux plus larges, au service des intérêts mutuels et du renforcement des liens fraternels entre les deux peuples frères ». Les travaux de la Grande Commission mixte de coopération seront consacrés à l'examen « des moyens de développer le partenariat bilatéral, d'encourager l'investissement et de faciliter les échanges commerciaux, avec un intérêt particulier pour le développement des régions frontalières et le renforcement de l'intégration économique entre les deux pays ».

Cette importante rencontre sera marquée par la signature de plusieurs accords. Lors de la 19e édition de la grande commission mixte algéro-mauritanienne, organisée le 14 septembre 2022 à Nouakchott, pas moins 26 accords et mémorandum avaient été signés entre les deux parties. Ces accords avaient porté sur plusieurs domaines, notam-



ment la sécurité, l'énergie, la pêche, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle. Les travaux de la 20e session de la Grande commission mixte algéro-mauritanienne de coopération au niveau des experts ont débuté samedi matin à Alger. Les délégations algérienne et mauritanienne ont en revue les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays et les moyens de les renforcer, avant de s'atteler à l'élaboration des projets d'accords et du procès-verbal de la session. Ces documents seront signés, aujourd'hui, lors d'une cérémonie coprésidée par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, et son homologue mauritanien, M. Mokhtar Ould Diay. Les relations algéro-mauritaniennes se sont considérablement renforcées, avec, à la clé, la réalisation de nombreux projets d'intérêt commun, à l'instar du pro-

jet de la route Tindouf-Zouerate sur une longueur de 840 km, qui ne devrait pas tarder à être entièrement achevée, la tenue à Nouakchott d'une foire permanente des produits algériens, le lancement prochainement de stations Naftal en Mauritanie ou encore l'ouverture, en septembre 2023, d'une banque algérienne en terre mauritanienne, à savoir l'Algerian Union Bank (AUB) qui compte aujourd'hui 3 agences. Sans parler de l'accord signé, à l'occasion de la tenue en mai 2025 du Forum économique algéro-mauritanien entre Saïdal et le groupe Chinguity Pharma, dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et le deuxième accord signé entre CNAN Algérie et l'entreprise mauritanienne Manu-port, dans le domaine des services maritimes.

Ali.C

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE DESSALEMENT DE L'EAU

La production en eau potable a atteint 3,7 millions M3/jour

L'assistant du Président-directeur général de la Société algérienne de dessalement de l'eau (filiale de Sonatrach), Mouloud Hachlaf, a affirmé, lors de son passage hier à l'émission "L'Invité du jour" de la chaîne 3 de la Radio algérienne, que « le dessalement d'eau de mer est devenu une base incontournable de la sécurité hydrique en Algérie ». Il a ajouté que « le chef de l'État a insisté sur la nécessité d'assurer un service optimal d'alimentation en eau potable, en s'appuyant sur la diversification des ressources ». L'évolution du dessalement en Algérie est spectaculaire, s'est-il réjoui. Initialement conçu comme « un appoint en période de stress hydrique », ce procédé couvre aujourd'hui 42% des besoins en eau potable, contre 18% auparavant, a souligné M. Hachlaf, révélant que « la production nationale atteint désormais 3,7 millions de mètres cubes par jour ». Cette progression s'explique, selon lui, « par la réception, en février 2025, du pro-

gramme complémentaire numéro 1, qui a renforcé significativement les capacités installées ». Il a cité les cinq méga-stations récemment mises en service et qui ont déjà fourni plus de 370 millions de mètres cubes d'eau potable. Concernant les stations qui fonctionnent en continu, M Hachlaf a assuré qu'un « programme national de maintenance préventive est déployé chaque année, en coordination avec les acteurs du secteur. Ces opérations, limitées à des séquences n'excédant pas 6 jours, sont planifiées deux à trois fois par an ». Il a précisé, que « ces opérations incluent le contrôle des systèmes de captage, le nettoyage des bassins, la vérification des membranes d'osmose inverse et l'inspection des installations électriques en collaboration avec Sonelgaz ». Par ailleurs, M Hachlaf a abordé le fonctionnement des stations qui dépend étroitement de la qualité de l'environnement

marin, affirmant que « la turbidité de l'eau constitue un facteur critique. Lors de récents épisodes de mauvais temps et de fortes pluies, certaines stations ont dû s'arrêter automatiquement en raison d'un dépassement des seuils ». « Les grilles de captage peuvent être obstruées par des algues ou des déchets, tandis que les crues charrient des polluants vers la mer. Dans certains cas, des investissements supplémentaires sont nécessaires pour adapter les installations, comme la mise en place de dispositifs capables de traiter une eau plus chargée », -t-il expliqué. Sur un autre registre, M.Hachlaf a affirmé que « chaque station représente un investissement considérable. Les unités classiques coûtent environ 250 millions de dollars, tandis que les nouvelles méga-stations atteignent 420 millions de dollars chacune ». Il a précisé que « le programme complémentaire numéro 2 prévoit la réalisation de 6 nouvelles stations pour une ca-

pacité totale de 1,8 million de mètres cubes par jour, soit un investissement dépassant 1 milliard de dollars pour la première tranche ». Selon lui, trois projets ont déjà été lancés dans les wilayas de Tiemcen, Chlef et Mostaganem, considérées comme les plus exposées au stress hydrique. À l'approche de la saison estivale, traditionnellement marquée par une forte demande, les autorités affichent un optimisme mesuré. « Contrairement à l'année précédente, explique M Hachlaf, les stations fonctionneront à pleine capacité. Le calendrier de maintenance a été conçu pour éviter toute interruption durant les périodes critiques, notamment après le Ramadan et avant l'été. ». Du reste, il estime « qu'aujourd'hui, le dessalement s'impose comme un levier central » pour garantir l'accès à l'eau potable sur l'ensemble du littoral, de l'Est à l'Ouest du pays.

Source : Radio algérienne

ELECTIONS LEGISLATIVES

Tebboune fixe la date pour le 2 juillet prochain

Le président de la République a convoqué dimanche le corps électoral et l'ANIE à explicité, hier, les de candidature à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, conformément à la loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, notamment son article 200.

Les élections législatives auront lieu le jeudi 2 juillet prochain. La convocation du corps électoral pour les législatives s'est faite par le décret présidentiel n° 26-145, daté du 16 Chaoual 1447 correspondant au 4 avril 2026, portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, publié au Journal officiel n° 24. Selon le même décret, la révision exceptionnelle des listes électorales débutera le dimanche 12 avril et s'achèvera le dimanche 26 avril. À noter que les prochaines élections législatives se dérouleront conformément à de nouvelles dispositions introduites par l'amendement technique de la Constitution, la modification de la loi relative au régime électoral, ainsi que le nouveau découpage des circonscriptions électorales.

L'Autorité nationale indépendante a explicité, dans un communiqué rendu public hier, les conditions de candidature à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, conformément à la loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, notamment son article 200.

Concernant les conditions relatives aux candidats, ceux-ci doivent être inscrits sur la liste électorale de la circonscription dans laquelle ils se présentent, résider dans la zone géographique qu'ils souhaitent représenter (pour les candidats à l'étranger), être âgés d'au moins 25 ans le jour du scrutin, posséder la nationalité algérienne, justifier de l'accomplissement du service national ou en être dispensé, ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation définitive à une peine privative de liberté pour crime ou délit sans réhabilitation, à l'exception des délits non intentionnels. Ils doivent également justifier de leur situation vis-à-vis de l'administration fiscale, soit par le paiement définitif des impôts dus, soit par un échéancier, soit en prouvant



qu'ils ne sont pas imposables. Ils ne doivent pas être connus du public pour leurs liens avec des milieux financiers douteux ni pour leur influence directe ou indirecte sur le libre choix des électeurs et le bon déroulement du processus électoral, et ne doivent pas avoir exercé deux mandats parlementaires consécutifs ou séparés. Ils ne doivent pas non plus occuper des fonctions incompatibles avec l'éligibilité, sauf après une année de cessation d'activité dans la circonscription concernée, conformément à l'article 199 de l'ordonnance n° 21-01 du 10 mars 2021. Concernant les conditions relatives à la composition des listes de candidats, chaque liste doit comporter un nombre de candidats supérieur au nombre de sièges à pourvoir dans la circonscription, de 7 si le nombre de sièges est impair et de 6 s'il est pair. La liste doit également comprendre au moins un tiers de femmes, la moitié des candidats doit être âgée de moins de 40 ans, et au moins un tiers des candidats doit être titulaire d'un diplôme universitaire. Nul ne peut se présenter sur plus d'une liste ou dans plus d'une circonscription électorale.

Pour les partis politiques, il est exigé qu'ils aient obtenu plus de 4 % des suffrages exprimés dans la circonscription concernée lors des dernières élections législatives, ou qu'ils disposent d'au moins dix élus dans cette circonscription. Les partis ne remplissant aucune de ces deux conditions, ou participant pour la première fois sous l'égide d'un parti politique, doivent soutenir leur liste de candidats par 150 signatures d'électeurs de la circonscription concernée pour chaque siège à pourvoir. Pour les listes indépendantes, chaque liste doit également être soutenue par 150 signatures d'électeurs de la circonscription concernée pour chaque siège à pourvoir. Sur cette base, la plupart des partis se retrouveront face au défi de la collecte des signatures, notamment ceux qui participeront pour la première fois après avoir boycotté les précédentes législatives.

Seddik Yahiaoui

APN

Adoption de la loi sur les circonscriptions électorales

Les députés de l'Assemblée populaire nationale ont adopté hier un projet de loi fixant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au Parlement, rendu nécessaire par le nouveau découpage administratif du pays avec la création de 11 nouvelles wilayas. Le ministre de l'Intérieur, Saïd Saïoud, a affirmé lors de la présentation du texte en séance plénière que l'organisation territoriale du pays doit s'accompagner d'un réajustement des mécanismes de représentation populaire, afin de garantir une représentation juste et équitable au sein des institutions législatives. Il a précisé que le projet de loi, qui détermine les circonscriptions électorales et le nombre de sièges parlementaires, repose sur des bases objectives fondées sur des données démographiques, des équilibres nationaux, ainsi que sur les informations issues du recensement général de la popula-

tion et de l'habitat de 2022. En réponse aux interventions des présidents des groupes parlementaires, le ministre a rejeté les doutes exprimés par certains députés concernant les chiffres utilisés pour la répartition des sièges.

Lors des débats, certains députés ont remis en question les statistiques adoptées par le législateur pour établir les détails du projet de loi, dans un contexte de protestation contre la réduction du nombre de sièges parlementaires dans certaines wilayas, justifiée par le gouvernement par des changements démographiques et une baisse de la population. M. Saïoud a indiqué que la répartition des sièges repose sur les données publiées par l'Office national des statistiques, issues du recensement général de 2022, qui a montré une diminution de la population dans certaines wilayas, notamment la capitale. Il a ajouté que ces chiffres sont

officiels et ne peuvent être contestés, puisqu'ils émanent d'une institution de l'État dotée de toute la crédibilité nécessaire et des moyens requis pour accomplir sa mission.

Parmi les principales dispositions du texte : l'augmentation du nombre de circonscriptions électorales de 58 à 69, tout en maintenant le nombre de sièges de l'Assemblée populaire nationale à 407. Il y a aussi l'adoption d'un nouveau système de répartition des sièges, avec un siège pour chaque tranche de 120 000 habitants, plus un siège supplémentaire pour chaque tranche restante de 60 000 habitants, ainsi que l'augmentation de la représentation de la diaspora à l'étranger de 8 à 12 sièges mais aussi du nombre de sièges du Conseil de la nation à 177, avec l'adoption d'un critère de répartition basé sur la population.

S.Y

FONDS DÉTOURNÉS ET GELÉS

L'Algérie récupèrera auprès de la Suisse plus de 110 millions de dollars

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a annoncé, lors de la réunion du Conseil des ministres, présidée, dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, que l'Algérie récupèrera plus de 110 millions de dollars de fonds détournés et gelés

auprès de la Confédération suisse, après avoir adressé 33 commissions rogatoires à ce pays. « Avant la clôture de la réunion du Conseil des ministres, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines a présenté un exposé sur le dossier de la récupération des fonds détournés, faisant état de 33

commissions rogatoires adressées à la Confédération suisse, dont 20 dossiers ont été examinés et acceptés, 4 d'entre eux, liés aux fonds détournés et gelés, ayant été définitivement traités à ce jour. En vertu de ces procédures, plus de 110 millions de dollars seront restitués à l'Algérie », a précisé un communiqué du Conseil des ministres. Au terme de l'exposé, le prési-

dent de la République a « adressé ses remerciements à la Confédération suisse et au Royaume d'Espagne pour la récupération par l'Algérie des fonds détournés », ajoute le communiqué, soulignant, par ailleurs, que « 61 commissions rogatoires adressées à la France dans ce cadre sont restées sans réponse ».

R.N

ORGANISATION TERRITORIALE DU PAYS

La nouvelle loi publiée au journal officiel

La loi n° 26-06 du 4 avril 2026 relative à la nouvelle organisation territoriale du pays, qui acte le nouveau découpage territorial de l'Algérie en soixante-neuf (69) wilayas, a été publiée au Journal officiel (JO) n° 25, du 5 avril 2026. Dans l'article 3 de cette loi, il est mentionné que "le nouveau découpage territorial du pays comprend soixante-neuf (69) wilayas et mille cinq cents quarante-et-une (1541) communes". Il est également précisé dans l'article 54 que "durant la période nécessaire à l'installation, à la mise en place et à l'organisation des Conseils exécutifs des wilayas nouvellement créées, les autorités des wilayas mères continueront d'assurer toutes les prérogatives et obligations afférentes à la gestion des intérêts et services des wilayas nouvellement créées. Les wilayas mères transfèrent progressivement, au plus tard, le 31 décembre 2026, à ceux des wilayas nouvellement créées, les prérogatives et obligations".

L'article 55 souligne que "les budgets primitifs et supplémentaires votés pour l'exercice 2026, pour l'ensemble du territoire constituant la wilaya mère, continueront d'être exécutés par le wali de celle-ci". Toutefois, "les crédits inscrits au budget de l'Etat, au titre de l'exercice 2026, et affectés au fonctionnement des services des conseils exécutifs des wilayas mères, continueront d'être exécutés par les wilayas mères, sous réserve des dispositions qui seront arrêtées pour tenir compte des besoins de fonctionnement des conseils exécutifs des wilayas nouvellement créées", selon l'article 57. L'article 5 de la présente loi précise que "l'intitulé de la loi n° 84-09 du 4 février 1984, modifiée et complétée, susvisée, est modifié et rédigé comme suit « Loi n° 84-09 du 4 février 1984 relative au découpage territorial du pays+ »".

R.N

ALGÉRIE-FRANCE

Le MAE qualifie la sortie du procureur français de «vaine agression»

Suite à l'interview accordée par le procureur national anti-terroriste de la France, Olivier Christen, à Franceinfo, une source autorisée du ministère des Affaires étrangères a déclaré à l'APS que "le procureur national anti-terroriste de la France a, de manière désinvolte, inconsidérée et irresponsable, fait mention de l'Algérie au titre de procédures ouvertes pour terrorisme d'Etat". "Une telle accusation injustifiée ne peut naturellement susciter qu'indignation et mépris", note la même source. "Ce propos est condamnable pour ce qui l'est: une vaine agression contre un pays, l'Algérie, qu'un contexte français délégitime érige en bouc émissaire et en dérivatif à tous les défis qui assaillent la France et qui peinent à les relever", ajoute la même source.

R.N

2E CONFÉRENCE
AFRICAINNE DE
L'EXPORTATION
ET DE LA LOGISTIQUE

**200 entreprises
présentes le 21 avril au
rendez-vous d'Alger**

La deuxième édition de la conférence africaine de l'exportation et de la logistique se tiendra le 21 avril à Alger, avec la participation de plus de 200 entreprises nationales et étrangères, a indiqué, hier, un communiqué de l'organisme organisateur. Prévu à l'hôtel "Sheraton", cet événement est organisé par la Société d'études économiques et de développement des investissements (SEEDI), sous le patronage du ministre du Commerce extérieur et de la promotion des exportations. La conférence réunira également des représentants de plus de 30 pays africains et des entreprises actives dans plusieurs secteurs, notamment l'agriculture, l'agroalimentaire, l'emballage, les industries lourde et légère, ainsi que les services, à l'instar des banques, des assurances, du transport et de la logistique. Selon la même source, cette rencontre vise à examiner les moyens de renforcer les échanges commerciaux sur le continent africain dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Elle permettra également d'aborder les questions liées à la maîtrise des coûts logistiques et à l'identification des opportunités de promotion des produits algériens sur les marchés africains, dans l'objectif de soutenir la diversification des exportations hors hydrocarbures.

La SEEDI souligne, en outre, que cette édition s'inscrit dans le cadre des efforts visant à explorer les opportunités et les défis liés au commerce et à la logistique en Afrique. Le programme prévoit, par ailleurs, plusieurs interventions consacrées aux nouvelles mesures et aux avantages accordés par l'Etat aux exportateurs, notamment en matière de concurrence, de propriété intellectuelle, d'investissement et de commerce électronique.

TUNISIE

**Le taux d'inflation se
stabilise à 5% en mars
2026**

Le taux d'inflation en Tunisie s'est stabilisé à 5%, en mars 2026, selon l'indice des prix à la consommation pour le mois de Mars 2026, publié dimanche par l'INS. Ce taux s'explique, principalement par l'accélération du rythme de progression des prix du groupe "Alimentation" (6,8% en mars 2026, contre 6,7% en février 2026), ainsi que des prix du groupe "Services des restaurants, cafés et hôtels" (6,2% en mars 2026, contre 5,6% en février 2026) et du groupe "Services de transport" (2,8% en mars 2026, contre 2,1% en février 2026). En revanche, une baisse du rythme d'augmentation des prix a été enregistrée au niveau du groupe "Habillage et chaussures" (7,5% en mars 2026 contre 8,9% en février 2026).

En glissement annuel, la hausse des produits alimentaires s'explique principalement par l'augmentation des prix des fruits frais de 17,1%, de la volaille de 16,7%, de la viande d'agneau de 14,3%, du poisson frais de 12,3% et de la viande bovine de 10,8%. En revanche, les prix des huiles alimentaires ont diminué de 7,3%. Sur un an, les prix des produits manufacturés ont connu une augmentation de 4,3%, en raison de la hausse des prix des produits de l'habillement et chaussures de 7,5% et des produits d'entretien courant du foyer de 4,9%. Pour les services, l'augmentation des prix est de 4,3% sur un an, principalement expliquée par l'augmentation des prix des services d'hébergement de 14,7%. En mars 2026, le taux d'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) s'est stabilisé à 4,6%. Les prix des produits libres (non encadrés) ont cru de 6,1% sur un an. Les prix des produits encadrés ont augmenté quant à eux de 1,2%. Les produits alimentaires libres ont connu une hausse de 7,7% contre 0,2% pour les produits alimentaires à prix encadrés.

R.E

PLAN D'EXPLORATION DES MINES

Tebboune met la pression sur le gouvernement

Le président de la République a insisté sur "la nécessité que la prochaine étape soit à la hauteur de l'ambition de l'Algérie, qui s'inscrit dans une logique de puissance économique sûre et de diversification comme socle d'un Etat véritablement émergent, s'appuyant sur des chiffres crédibles sur le terrain."

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, la présentation en Conseil des ministres, dans les plus brefs délais, du plan d'exploration dans ce secteur, lequel doit "définir avec précision et en détail", les filières minières prioritaires pour la prochaine étape, tout en établissant rigoureusement les échéances d'exploitation et de production. Concernant l'exposé prospectif sur le secteur des mines, le président de la République a insisté sur "la nécessité que la prochaine étape soit à la hauteur de l'ambition de l'Algérie, qui s'inscrit dans une logique de puissance économique sûre et de diversification comme socle d'un Etat véritablement émergent, s'appuyant sur des chiffres crédibles sur le terrain", précise un communiqué du Conseil des ministres. A cet effet, le président de la République a ordonné "la présentation en Conseil des ministres, dans les plus brefs délais, du plan d'exploration dans ce secteur, lequel doit définir avec précision et en détail les filières minières prioritaires pour la pro-



chaine étape, tout en établissant rigoureusement les échéances d'exploitation et de production", ajoute la même source. Le président de la République a également insisté sur le fait que, dorénavant, "seule une cadence soutenue dans l'exécution des orientations données et des plans

d'action convenus sera acceptée pour l'ensemble des filières minières retenues, comme choix incontournable visant à garantir une stabilité en matière de développement". Le président de la République a ordonné de "s'appuyer entière-

ment, dans les explorations minières dans ce secteur stratégique, sur la technologie, ainsi que sur les ressources humaines locales et les compétences algériennes à l'étranger ou à travers des partenariats avec les pays amis et alliés", poursuit le communiqué.

R.E

ALGÉRIE-BANQUE MONDIALE

Examen des moyens de renforcer la coopération dans le secteur minier

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Mme Karima Bakir Tafer, a reçu, hier à Alger, la représentante résidente du Groupe de la Banque mondiale en Algérie, Mme Cemile Hacibeyoglu Ceren, avec laquelle elle a examiné les moyens de renforcer la coopération dans le secteur minier, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère en présence de cadres des deux parties, s'inscrit dans le cadre de la poursuite des consultations et des échanges et a constitué une opportunité d'examiner les perspectives de consolidation de la coopération, notamment dans les aspects techniques, l'échange d'expertises et l'accompagnement des projets liés au développement du secteur des mines, a précisé la même source. Les discussions ont porté sur

les moyens de renforcer la coopération en matière d'assistance technique ainsi que les projets en cours et futurs, en particulier ceux liés au développement du secteur minier en Algérie, notamment dans les domaines de l'exploitation et de la transformation minière, lit-on dans le communiqué. Dans ce contexte, Mme Bakir Tafer a présenté un exposé sur les principaux programmes de développement du secteur ainsi que les projets structurants en cours de réalisation, à l'instar du cadre juridique régissant les activités minières en Algérie et les facilitations et incitations adressés aux investisseurs. Elle a également mis en avant les plans de développement du secteur, notamment en matière de valorisation, de transformation locale des ressources minérales à travers plusieurs projets structurants, outre le projet de la mine de fer de Gara Djebilet, le

projet intégré de transformation du phosphate, le projet d'exploitation de la mine de zinc-plomb, ainsi que d'autres projets visant la production de matières premières destinées aux différentes industries de transformation. Pour sa part, la représentante résidente du Groupe de la Banque mondiale en Algérie a exprimé l'intérêt du groupe pour le secteur minier en Algérie, soulignant sa disponibilité à accompagner et à soutenir les établissements du secteur, notamment à travers la contribution à l'attraction des investissements, l'implication des entreprises étrangères publiques et privées, outre l'appui en matière de gestion des projets, d'accompagnement technique et d'échange d'expertises tout au long de la chaîne de valeur du secteur minier, a conclu le communiqué.

R.E

COMMERCE EXTÉRIEUR

Une exposition de produits et services algériens destinés à l'exportation à Tindouf

Une exposition de produits et services algériens destinés à l'exportation sera organisée du 24 au 27 avril dans la wilaya de Tindouf, sous le thème: "Tindouf : porte d'exportation vers les pays d'Afrique de l'Ouest", a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Organisée par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations en coordination avec la wi-

laya de Tindouf, cette exposition vise à promouvoir les exportations et renforcer la présence des produits et services algériens sur les marchés africains, particulièrement dans les pays d'Afrique de l'Ouest, "à partir de la wilaya de Tindouf en tant que porte vers la profondeur africaine", précise-t-on de même source. Cet événement économique constitue aussi "une plateforme importante pour présenter les capacités de production

nationales dans divers secteurs", en plus d'être "un espace à même de renforcer les partenariats économiques, d'ouvrir de nouvelles perspectives d'exportation" et d'établir des partenariats orientés vers les marchés africains", lit-on dans le communiqué. Dans ce cadre, le ministère invite l'ensemble des opérateurs économiques désirant participer à cet événement à s'inscrire via le site électronique prévu à cet effet.

R.E



EL-MENIAA

Plus de 11.600 hectares réservés aux cultures stratégiques



Une superficie de 11.651 hectares a été réservée aux développement des cultures stratégiques dans la wilaya d'El-Meniaa, avec appel à manifestation d'intérêt via la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles (ONTA) à compter du 5 avril courant, a indiqué dimanche l'Office.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la valorisation, par la concession, du portefeuille foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat, conformément aux textes réglementaires en vigueur définissant les modalités et conditions d'attribution des terres destinées à la mise en valeur, selon un programme national visant à assurer l'autosuffisance dans les cultures céréalières et fourragères.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur de l'ONTA d'El-Meniaa, Lahcène Chettouh, a indiqué que les cinq (5) périmètres agricoles où est localisée cette superficie destinée aux cultures stratégiques, se trouvent sur les territoires des communes d'El-Meniaa, Hassi El-Gara et Hassi Lefhal.

Et d'ajouter à l'adresse des investisseurs potentiels que les inscriptions se font via la plateforme numérique de l'ONTA sur une durée de 29 jours à compter du 5 avril 2026. Le foncier agricole ciblé se répartit entre les périmètres "Gouiret Moussa" (426 ha, commune d'El-Meniaa), "Wajbet El-Djerrad" et "El-Fila" (respectivement 4.296 ha et 3.136 ha, commune de Hassi-Lefhal) et "Mehareg Lahmar-3" et "Oued El-Telh" (respectivement 2.650 ha et 1.143 ha, commune de

Hassi El-Gara), selon les données de l'ONTA.

Les superficies à octroyer aux investisseurs varient entre un minimum de 30 ha et un maximum de 2.000 ha, de sorte à permettre la concrétisation de grands projets agricoles, conformément aux orientations des hautes autorités tendant à la consolidation de la sécurité alimentaire nationale, a fait savoir M. Chettouh.

Le programme en question est de nature à attirer des investissements agricoles de qualité et à renforcer le développement local, à travers l'exploitation des ressources naturelles de la wilaya d'El-Meniaa pour le développement des cultures stratégiques, a-t-il souligné.

IN-GUEZZAM

Avancement à divers degrés du projet de modernisation de la RN-1

Les travaux de réhabilitation de plusieurs tronçons de la route nationale RN-1 traversant sur 209 km le territoire de la wilaya d'In-Guezzam, sont à divers degrés d'avancement, ont indiqué dimanche les services de la wilaya. Ayant fait l'objet d'une inspection des autorités locales, ces opérations, retenues au titre de la modernisation du réseau routier de la wilaya et l'amélioration du trafic routier, ont porté jusqu'ici sur la réalisation de 81% du premier lot de 15 km, devant être livré dans les délais fixés et dans le respect des normes de réalisation.

Toutefois, les deux autres lots de 10 km chacun, accusent des retards dans la réalisation, avec des taux d'avancement de 24% et 26%.

Des instructions fermes ont été données aux parties concernées pour rattraper les retards de réalisation, en renforçant les chantiers en moyens humains et matériels, l'adoption du système de travail par équipes et l'intensification du suivi technique.

Inscrit au titre de la stratégie nationale de renforcement des infrastructures de base, ce projet de modernisation de la RN-1 revêt une importance stratégique et socioéconomique pour les régions du Grand Sud, en termes d'impulsion de l'investissement, du développement socioéconomique, du désenclavement des régions et de la circulation des personnes et des marchandises.

BLIDA

Campagne de sensibilisation au profit des futurs pèlerins dans les mosquées

Une campagne de sensibilisation dédiée à l'accomplissement des rites du hadj pour la saison 1447H/2026 a été lancée au niveau des mosquées centrales des différentes communes de la wilaya de Blida, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction des affaires religieuses et des wakfs.

Selon le directeur du secteur, Mourad Brahim Ibrahim, des sessions de formation ont été récemment lancées afin d'accompagner les futurs pèlerins et de leur permettre d'accomplir ce pèlerinage dans les meilleures conditions.

Il a ajouté que ces formations, organisées chaque samedi et mardi à partir de 9h00 dans les mosquées centrales des 10 dairas de la wilaya, sont encadrées par des imams et formateurs spécialisés, chargés d'expliquer les rites et de fournir toutes les informations nécessaires.

La campagne vise à détailler les différentes étapes du hadj, de l'Ihram au Tawaf et au Sa'i, jusqu'à la station de Arafat et la lapidation des stèles (Djamarat), avec un accent sur les aspects organisationnels et sanitaires.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus de la Direction pour assurer un encadrement religieux adéquat et une sensibilisation globale des pèlerins, contribuant ainsi à éviter les erreurs courantes et à renforcer leur conscience religieuse.

Le même responsable a appelé l'ensemble des pèlerins concernés à rejoindre ces sessions de formation et à en tirer profit, au regard de leur importance dans la bonne préparation de ce voyage spirituel.

EL BAYADH

Vers la réalisation de quatre nouveaux bureaux de poste en 2026

La réalisation de quatre nouveaux bureaux de poste sera lancée, durant l'année en cours dans la wilaya d'El Bayadh, dans le cadre des efforts visant à étendre le réseau postal et à rapprocher les services des citoyens, a indiqué le directeur local de la Poste et des Télécommunications, Chihab-Eddine Miah. Dans une déclaration à l'APS, M. Miah a souligné que ces nouveaux projets, inscrits dans le plan d'action 2026, devraient être lancés, prochainement, après l'achèvement de toutes les procédures administratives. Ils seront réalisés les communes de Boualem, Sidi Taifour, Stitten et Bougtob. L'opération vise, notamment, à améliorer les conditions d'accueil des usagers et à rapprocher le service public des citoyens, en plus d'autres objectifs fixés dans le cadre de ces projets importants.

Dans le même contexte, il est également prévu la réception d'un nombre important de distributeurs automatiques de billets (DAB), qui seront installés dans plusieurs bureaux de poste à travers la wilaya, y compris ceux destinés à l'espace postal libre de la circonscription administrative d'El Abiodh Sidi CheikhA titre de rappel, le secteur de la poste a été renforcé, au cours de l'année écoulée, par la mise en service de 13 distributeurs automatiques de billets. Le secteur a également été consolidé par l'ouverture d'un nouveau bureau de poste au quartier les frères Hasni, au chef-lieu de wilaya, en plus des opérations de réhabilitation et d'extension ayant bénéficié à d'autres bureaux.

UNIVERSITÉ DE NÂAMA

Ouverture de la première session de formation sur la justice constitutionnelle



La première session de formation sur la justice constitutionnelle, destinée aux étudiants en doctorat et en master des universités de l'Ouest algérien, a été inaugurée, dimanche à l'Université Salhi-Ahmed de Nâama, avec la participation de cadres de la Cour constitutionnelle et d'enseignants universitaires.

Dans une allocution prononcée à cette occasion et lue en son nom par le membre de la Cour constitutionnelle Ammar Boudiaf, la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui a affirmé que cette première étape d'une série de sessions de formation sur la justice constitutionnelle constitue "une initiative inédite, tant par sa nature que par son contenu" et "s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre la Cour constitutionnelle et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique".

Elle a ajouté que "cette rencontre scientifique distinguée constitue une nouvelle pierre dans l'édifice de la coopération entre la Cour constitutionnelle et l'Université algérienne, convaincus que la construction de l'Etat de droit passe nécessairement par la formation d'une génération de chercheurs en droit maîtrisant la Constitution et la jurisprudence constitutionnelle".

La présidente a également indiqué que le choix de la wilaya de Nâama pour lancer ces sessions, destinées dans leur première phase aux étudiants des universités de l'Ouest, "reflète l'engagement de cette institution à s'ouvrir à toutes les régions du pays, ainsi que l'intérêt particulier accordé au droit et à la doctrine constitutionnelle à l'Université de Nâama". Elle a ajouté que "cette rencontre n'est que le début d'un programme national global, qui sera suivi par d'autres étapes importantes dans les wilayas de Batna, Annaba et Alger,

afin d'assurer une large participation des étudiants de master et de doctorat dans cette spécialité".

Mme Aslaoui a estimé que "la justice constitutionnelle en Algérie, à la lumière des réformes profondes initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans la Constitution de 2020, n'est pas seulement un ensemble de textes théoriques, mais une réalité pratique garantissant les droits et les libertés, notamment à travers le mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité, qui place le citoyen au cœur du contrôle constitutionnel, un élément central de cette formation". Elle a fait savoir aussi que cette session constitue "une occasion de découvrir de près le fonctionnement de la justice constitutionnelle, en rapprochant les approches académiques enseignées à l'université de la pratique judiciaire, et en préparant des compétences universitaires appelées à devenir juges, avocats ou enseignants-chercheurs contribuant à enrichir la pensée juridique nationale et à promouvoir la culture constitutionnelle au sein de l'élite universitaire". Elle a conclu en soulignant que "le succès de cette première session à l'Université de Nâama ouvrira la voie à la réussite des prochaines sessions dans l'Est et le Centre du pays, en comptant sur l'interaction et les contributions scientifiques des participants pour enrichir le débat constitutionnel spécialisé".

De son côté, le directeur chargé de la gestion de l'Université de Nâama, Benamar Bouagada a indiqué que l'organisation de cette session pour les étudiants en doctorat et en master en droit constitutionnel des universités de Nâama, El Bayadh, Tiaret et Chlef reflète la volonté de la Cour constitutionnelle de promouvoir la culture constitutionnelle et la conscience juridique, tout en permettant aux étudiants chercheurs de

mieux comprendre les mécanismes du contrôle constitutionnel et le rôle de la justice constitutionnelle.

Il a ajouté que cette session constitue un espace scientifique de recherche favorisant l'échange de connaissances et d'expériences, ainsi qu'une opportunité de bénéficier d'interventions académiques contribuant au développement des compétences juridiques et au renforcement du parcours académique et professionnel des participants.

De son côté, le membre de la Cour constitutionnelle Ammar Abbes a souligné que l'objectif de cette session, axée sur l'approfondissement des concepts de la justice constitutionnelle algérienne et le renforcement de sa présence dans les colloques académiques et les études spécialisées, est de diffuser la culture constitutionnelle, d'ancrer les valeurs de citoyenneté, de justice et de respect de la Constitution.

Le programme de cette session de trois jours (5-7 avril), comprend la présentation et la discussion de plusieurs conférences, notamment "La théorie générale de la Constitution et le système constitutionnel algérien", "Les nouvelles compétences de la Cour constitutionnelle", "Le contrôle constitutionnel, les droits fondamentaux et les libertés publiques", "Les procédures de l'exception d'inconstitutionnalité", "Les méthodes d'interprétation constitutionnelle et leurs applications dans la jurisprudence de la Cour constitutionnelle algérienne" et "Le contentieux électoral".

La session, qui sera clôturée par la lecture du rapport général de ses travaux, est encadrée par plusieurs membres de la Cour constitutionnelle, notamment Aliane Bouziane, Menas Mesbah, Ammar Abbes, Oussoukine Abdelhafid et Naït Kaci Warda, ainsi que des experts en droit et des enseignants universitaires, indiquent les organisateurs.

BOUIRA

Un montant de 200 millions de dinars pour renforcer l'AEP à Ath Laâziz

Une enveloppe financière de 200 millions de dinars a été allouée à la réalisation de la première tranche du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) de la commune d'Ath Laâziz (Nord de Bouira), a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Lors d'une rencontre organisée samedi dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, la wali, Houria Aggoune, a invité les responsables locaux du secteur à accélérer les procédures afin de réaliser ce projet visant à renforcer l'approvisionnement en eau potable des différents villages de la commune d'Ath Laâziz, et de mettre fin aux pénuries, notamment en période estivale.

"Ce projet revêt une importance particulière, car il répondra, une fois mis en service, aux préoccupations et besoins des populations de cette région en matière d'alimentation en eau potable", a soutenu Mme Aggoune lors de sa rencontre avec les responsables du secteur de l'hydraulique.

A noter que, lors d'une récente visite à Bouira, le ministre de l'Hydraulique, Tahar Derbal, avait réaffirmé la volonté de son département de soutenir les efforts des autorités de la wilaya de Bouira, pour notamment répondre aux besoins des citoyens de la commune d'Ath Laâziz et mettre fin aux pénuries d'eau.

C'est dans ce contexte que la cheffe de l'exécutif local a regroupé les responsables concernés afin de lancer ce projet.

Lors de cette rencontre, Mme Aggoune, accompagnée du directeur de l'Hydraulique, M. Mohamed Bouali, et du directeur de l'Algérienne des Eaux, Hakim Lacen, a assisté à la présentation du projet par le bureau d'étude. L'itinéraire du réseau devant être raccordé aux stations de pompage et aux réservoirs pour alimenter les différentes localités de la commune a notamment été présenté.

OUM EL BOUAGHI

39 autorisations de fonçage de forages d'irrigation accordées

Un total de 39 autorisations de fonçage de forages d'irrigation a été accordé au cours du premier trimestre de l'année en cours à travers la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de l'hydraulique.

Les agriculteurs bénéficiaires de ces autorisations activent dans les communes d'El Djazia, d'Ain M'ilia, d'Oum El Bouaghi, d'Ain Zitoun, d'El Hamilia, d'Ain Babouche, de F'kirina, de Bir Chouhada, d'Oued Nini, de Ksar Sbahi, de Meskiana, de Boughrara Saoudi et de Rahia, a précisé à l'APS le chef du service de mobilisation des ressources hydriques à cette direction, Hicham Maameri.

Pour obtenir l'autorisation de fonçage d'un forage de 80 à 200 mètres de profondeur, le demandeur doit posséder la carte d'agriculteur et acte justificatif de possession, de concession ou d'exploitation effective de la terre, a précisé la même source.

L'octroi de l'autorisation est effectué à travers le guichet unique de la direction de l'hydraulique après examen de la demande par une commission technique composée de représentants des directions de l'hydraulique et des services agricoles (DSA), de l'Agence nationale des ressources hydriques et de l'Agence nationale des bassins hydrographiques, a encore précisé M. Maameri.

MÉDÉA

Plusieurs nouveaux projets inscrits au profit de la commune de Mezghena

La commune de Mezghena, au nord-est de Médéa, a bénéficié de nouveaux projets de développement couvrant plusieurs domaines, au titre de l'exercice 2026, a-t-on appris, dimanche, auprès d'un responsable local.

Les nouveaux projets couvrent les secteurs de l'éducation, de l'énergie, des travaux publics, et celui de la jeunesse, dont les procédures administratives d'attribution des marchés sont en cours de finalisation, a indiqué à l'APS, le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Yakoub Laribi.

En matière d'énergie, un projet de raccordement au réseau de gaz naturel de 1000 foyers ventilés à travers les agglomérations urbaines secondaires de Timelate, Tiasrine, Houara, Guettatche, Ouled-Touati, Maasria, Tazaka et El-Koudia El-Hamra, figure parmi les projets inscrits à l'indicatif de la commune au titre de l'exercice 2026 et dont le lancement interviendra dans les tous prochains jours, a-t-il fait savoir. La concrétisation de cet important projet de raccordement en gaz naturel portera le taux de couverture au niveau de la commune à 100%, a-t-il précisé. Un projet de modernisation de nombreux tronçons routiers totalisant un linéaire de 12 km reliant plusieurs villages desservis par la route nationale (RN) 8 et le chemin de wilaya (CW) 90 sera également lancé au cours des semaines à venir, a fait savoir le responsable.

Le but de l'opération est de désenclaver les villages concernés par ce projet et faciliter l'accès des agriculteurs à leurs parcelles et l'acheminement de la production locale, a relevé M. Laribi.

S'agissant du secteur de l'éducation, la commune de Mezghena a bénéficié de l'inscription d'un projet de construction d'un lycée qui évitera aux élèves de faire le déplacement vers les lycées de la commune voisine de Tablat, en plus d'un projet de réalisation d'une cantine scolaire d'une capacité de 100 places au sein d'une école. Il est aussi relevé qu'au pôle urbain de la commune de Mezghena, trois projets d'habitat englobant 179 logements de type public locatif et promotionnel aidé, sont en cours de réalisation et les travaux affichent des taux d'avancement oscillant entre 45 et 90 %.

KHENCHELA

18 brigades mobiles pour lutter contre les incendies de forêts durant l'été 2026



La Conservation des forêts de la wilaya de Khenchela a mobilisé 18 brigades mobiles et 72 agents forestiers pour la mise en œuvre du plan de lutte contre les incendies de forêts durant l'été 2026, a-t-on appris dimanche du Conservateur des forêts, Bachir Bahri. Dans le cadre du plan de lutte pour la saison actuelle validé par les autorités de la wilaya, 19 ateliers d'intervention seront installés au cœur des massifs forestiers, regroupant un total de 208 ouvriers.

Des recrutements ont été ouverts pour des travailleurs saisonniers qui seront chargés de la mission

d'alerte précoce en cas de départ de feu, a précisé à l'APS le responsable. L'intervenant a ajouté que, dans le cadre des mesures préventives liées à ce plan, il a été procédé à l'aménagement et à l'ouverture de pistes forestières sur une distance de 220 km, parallèlement à la poursuite de la réalisation des projets de travaux sylvicoles sur une superficie estimée à 1200 hectares.

Le même plan, qui entrera en vigueur au début du mois de mai prochain jusqu'au 31 octobre 2026, prévoit également l'implication des directions des Travaux publics, des Services agricoles, ainsi que

des Affaires religieuses et des Wakfs, dans les actions de prévention et de sensibilisation, notamment le nettoyage des accotements des routes traversant les massifs forestiers, le labour de bandes pare-feu au niveau des terres agricoles limitrophes des forêts, ainsi que l'organisation de prêches du vendredi axés sur la prévention des incendies de forêts.

Par ailleurs, l'antenne locale de l'Office national de la météorologie (ONM) a été sollicitée pour l'élaboration d'une carte de risque des incendies de forêts, avec l'utilisation d'un indice prévisionnel de danger d'incendie, afin de

mieux répartir les agents mobilisés dans le cadre de ce plan à travers les zones concernées, selon la même source.

Pour rappel, la superficie forestière totale de la wilaya de Khenchela dépasse 146000 hectares, répartis sur trois principaux massifs forestiers, la forêt de Beni Melloul (plus de 67000 hectares), la forêt d'Ouled Yaagoub (27000 hectares) et celle de Beni Oudjana (22000 hectares), auxquels s'ajoutent les zones de reboisement à travers les différentes communes, couvrant près de 29000 hectares.

Sétif : Plus de 5.700 logements à distribuer avant fin 2026

Pas moins de 5.752 logements de diverses formules devront être distribués à travers les communes de la wilaya de Sétif avant fin 2026, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Il s'agit de 2.360 unités de ce total de type logements publics locatifs (LPL), 560 logements promotionnels aidés (LPA) et 2.832 aides financières pour la réalisation de logements ruraux, selon la même source.

La réception de ces logements contribuera à réduire le taux d'occupation du logement dans la wilaya, a-t-on noté. La wilaya de Sétif compte à cette année un parc de logements constitué de 483.770 unités contre 288.016 unités en 2009, soit une amélioration du taux moyen d'occupation du logement de 5,36 (2009) à 4,44 actuellement, selon les mêmes services.

Les programmes inscrits pour la wilaya jusqu'à cette année comportent 67.087 unités dont 38.468 achevées (57 %) et 28.619 en cours de réalisation (43 %), selon la même source qui a rappelé que depuis 2020, près de 52.000 logements ont été distribués.



L1(FRANCE)

Monaco ne s'arrête plus, l'OM n'y arrive plus

La course à la Ligue des champions est totalement relancée: irrésistible, Monaco a enchaîné dimanche une septième victoire d'affilée en championnat en s'imposant 2-1 contre Marseille, qui n'avance plus et chute du podium. Un rapide coup d'oeil au classement suffit à comprendre que la fin de saison sera impitoyable et qu'il y aura forcément du dégât chez les gros. Car dimanche soir, à six journées de la fin, il y a cinq équipes qui se tiennent en trois points entre la 3e place, qui donne tout, et la 7e, qui ne vaut presque rien. C'est désormais Lille qui occupe la très convoitée troisième marche du podium, celle qui mène directement à la Ligue des champions. Un point derrière, Marseille glisse au quatrième rang et a été rejoint par Monaco (5e), dont l'impressionnante série de victoires s'allonge. Encore une longueur derrière, Lyon est sixième et la septième place est occupée par Rennes qui, à trois points du podium, peut aussi y croire.

C'est donc l'embouteillage mais s'il y a bien un perdant de ces dernières semaines, c'est l'OM, battu coup sur coup par deux rivaux directs, Lille et Monaco.

L'équipe de la Principauté, au contraire, est lancée à pleine vitesse vers la ligne d'arrivée et elle a repris 14 (!) points à l'OM en neuf journées. Au passage, les hommes de Sébastien Pocognoli ont fait chuter le Paris SG et Lens avant d'assommer Marseille, qui a vraiment manqué de tranchant dimanche en l'absence de Mason Greenwood, blessé et suspendu. Avant que tout se décale après la pause, le coup d'envoi du match avait été donné par Usain Bolt. Mais la première période ne s'est pas exactement jouée à 100 à l'heure et personne n'a fait parler la foudre.

Hradecky décisif

Jusqu'à la pause, le choc a ainsi été équilibré mais l'on n'a pas vu grand-chose, au-delà des hésitations des deux équipes à se lancer franchement vers l'avant.

Dans un premier temps, Monaco a semblé capable de mettre plus de vitesse que son adversaire dans le dernier tiers du terrain, via Aleksandr Golovine ou Maghnes Aklouché, qui a eu deux bonnes opportunités dans le premier quart d'heure (10e et 13e). Mais c'est finalement Marseille qui a été le plus dangereux, avec plusieurs bonnes situations pour Hamed Traoré, Timothy Weah, Igor Paixao ou Pierre-Emerick Aubameyang. Après le repos en revanche, Monaco s'est installé un peu plus haut et a mis un peu plus d'impact et cela a suffi pour faire chuter cet OM décidément bien fragile. A la 59e minute, Golovine a ainsi conclu de volée un joli mouvement lancé par Aklouché et prolongé par un bon centre de Jordan Teze (1-0).

Derrière, Monaco a tenu grâce à Lukas Hradecky, le très fiable gardien que le club du Rocher a cherché pendant des années. Le Finlandais a ainsi mis en échec Pierre-Emile Højbjerg, Traoré ou Quinten Timber. Dans la foulée, Monaco a creusé l'écart par Folarin Balogun, buteur d'un lob magnifique après avoir résisté à la course au très tendre CJ Egan-Riley, blessé sur l'action (2-0, 74e). Amine Gouiri a fait renaître l'espoir marseillais en marquant à la 85e minute et, en toute fin de match, l'OM a encore été menaçant et Hradecky vigilant, comme sur une tête de Medina, ou chanceux, comme sur une reprise d'Aubameyang déglagée sur sa ligne par Teze.

Au bout du compte, Monaco a donc tenu, sans Paul Pogba, présent sur la feuille de match mais qui n'est pas entré. Pour les récompenses de fin de saison, rien n'est joué. Mais entre Monaco qui gagne sans cesse et Marseille qui n'y arrive plus, les dynamiques sont claires.

AFP

FOOT / LIGUE 1 FRANÇAISE
(28E JOURNÉE)

Chergui (Paris FC) de retour après plus de trois mois d'absence

Eloigné des terrains depuis plus de trois mois, le défenseur international algérien, Samir Chergui, a figuré dans le groupe convoqué dimanche pour le match en déplacement du Paris FC face au FC Lorient (1-1), à l'occasion de la 28e journée de Ligue 1 française de football.

Chergui (27 ans), qui n'a pas fait son apparition sur le terrain, n'avait plus joué depuis sa blessure contractée lors de la dernière CAN-2025. Titularisé face au Burkina Faso (1-0), le 28 décembre dernier lors de la deuxième journée de la phase de groupes, Chergui avait dû céder sa place peu après l'heure de jeu, victime d'une blessure aux ischio-jambiers. Son retour constitue une excellente nouvelle aussi bien pour son club que pour l'équipe nationale. Après plusieurs semaines de soins et une reprise progressive à l'entraînement collectif, le défenseur polyvalent semble enfin prêt à retrouver les terrains et à renouer avec le rythme de la compétition. A un peu plus de deux mois de la Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet), Chergui espère retrouver la plénitude de ses moyens dans l'objectif d'être convoqué avec les "Verts". L'ancien de la réserve de l'AJ Auxerre veut désormais enchaîner les apparitions en championnat afin de convaincre le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, et figurer dans la liste finale des 26 joueurs appelés à représenter l'Algérie au Mondial.

R.S

ITALIE

L'Inter surclasse l'AS Rome et entrevoit le titre



L'Inter Milan a retrouvé sa "ThuLa", son duo offensif Marcus Thuram-Lautaro Martinez, et a donné une leçon à l'AS Rome 5 à 2 dimanche lors de la 31e journée du Championnat d'Italie, synonyme de neuf points d'avance en tête de la Serie A.

Les Nerazzurri n'avaient plus gagné depuis plus d'un mois (une défaite, deux nuls). Il ne leur a fallu que quelques secondes pour prendre l'avantage grâce à leur capitaine et buteur argentin Lautaro Martinez qui faisait son retour après un mois et demi d'absence sur blessure.

La Roma a égalisé à la 40e minute par Gianluca Mancini, l'un des nombreux internationaux italiens sur le terrain dimanche, cinq jours après une nouvelle déroute de la Nazionale, privée du Mondial-2026 par la Bosnie-Herzégovine. Mais l'Inter n'a pas douté longtemps et a repris l'avantage juste avant la pause grâce à une frappe lointaine de Hakan Calhanoglu (45+2, 2-1).

Au retour des vestiaires, Martinez a

définitivement assommé la Roma avec son deuxième but de la soirée, son 16e de la saison (52e, 3-1). Le capitaine de l'Inter Milan Lautaro Martinez et ses coéquipiers Yann Sommer et Nicolò Barella félicitent le public après la victoire 5-2 contre l'AS Rome le 5 avril 2026 à San Siro. Marcus Thuram, auteur auparavant de deux passes décisives, (55e) et Nicolò Barella (63e) ont ajouté leur contribution à ce 23e succès de la saison pour l'Inter qui s'est ainsi rapproché du 21e scudetto de son histoire. "C'était un match important, contre un adversaire direct, pour notre saison, on est entré dans ce match comme il fallait, avec la bonne attitude. Nous sommes heureux, car cette victoire est méritée", a déclaré Martinez sur la plateforme DAZN.

"Il nous montre la voie"

"Notre capitaine (Lautaro Martinez) est de retour, s'est réjoui de son côté Thuram. Il nous montre la voie quand c'est difficile et il l'a fait ce soir dès la première minute".

Alors qu'il reste sept journées, soit un maximum de 21 points à empocher l'Inter devance de neuf longueurs l'AC Milan (2e, 63 pts).

Après ce troisième revers en quatre journées, la Roma s'éloigne toujours plus des places qualificatives pour la Ligue des champions: elle est 6e avec 54 points, à trois longueurs de la 4e place, la dernière qualificative pour la C1 occupée par Côme qui a remporté ses cinq dernières matches avant de se rendre à Udine.

"Cette soirée a montré qu'on n'était pas au niveau d'une équipe comme l'Inter, mais on n'abdique pas, on a encore sept matches à jouer pour atteindre notre objectif et retrouver la Ligue des champions", a assuré le coach de la Roma Gianpiero Gasperini.

En bas de classement, Pise se dirige vers un retour express en 2e division: le club toscan s'est incliné 1 à 0 contre le Torino et accuse, à la dernière place, désormais neuf points de retard sur le 17e, Lecce.

AFP

FOOT / PAYS-BAS

Le PSV Eindhoven sacré du titre pour la 27e fois de son histoire

Le PSV Eindhoven est devenu dimanche champion des Pays-Bas pour la 27e fois de son histoire, au terme de la 29e journée d'Eredivisie. Vainqueurs samedi du FC Utrecht (4-3), les hommes de Peter Bosz ont profité du faux pas du Feyenoord Rotterdam dimanche à Volendam (0-0) pour être assurés du titre à

cinq journées de la fin de la compétition. Avec 23 victoires pour seulement quatre défaites, le PSV, 71 points, a réalisé une campagne lui permettant de posséder 17 unités d'avance sur son dauphin, notamment grâce à une attaque de feu: 82 buts, soit une moyenne de 2,8 buts par match. Le club du Philipssta-

dion retrouvera donc le théâtre de la Ligue des champions la saison prochaine. Une compétition durant laquelle le PSV a soufflé le chaud et le froid cette saison, échouant à s'extirper de la phase de ligue (28e sur 36) malgré des coups d'éclats comme une victoire 4-1 contre Liverpool à Anfield et un succès sur un score de

tennis face à Naples (6-2) l'hiver dernier.

Derrière le PSV, Feyenoord mène la danse des autres équipes en quête d'un ticket pour la C1. Le club de Rotterdam (54 points) emmène un peloton composé de NEC Nijmegen (53), du FC Twente (50), de l'Ajax (48) et d'AZ Alkmaar (45). R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (25E JOURNÉE)

Le leader chute à Béchar, le CRB signe une démonstration offensive

Le MC Alger, solide leader du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, a concédé un coup d'arrêt en s'inclinant dimanche soir en déplacement face à JS Saoura (2-1), alors que le CR Belouizdad a étrillé à domicile l'ES Mostaganem sur le score sans appel de 7 à 0, en clôture de la 25e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football.



Le Doyen, qui restait sur cinq succès de suite, a ouvert le score grâce à Naïdji (15e), avant que les gars de la Saoura n'égalisent sur une belle tête du défenseur Zaâlani, peu avant la pause (45e+1). Le pressing exercé par les gars de Béchar en fin de match a fini par porter ses fruits. Saâdi s'est joué de la défense mouloudéenne, avant de tromper la vigilance du portier algérois Ramdane (80e), et offrir à son équipe une précieuse victoire dans la course au podium. Les Verts et Rouges restent tout de même largement en tête avec 52 points, et deux matchs en moins, à neuf longueurs sur leur dauphin, la JS Saoura (43 pts). Au stade Nelson-Mandela de Barkati, le CRB n'a laissé aucune chance à son adversaire mostaganém. Le capitaine Benguit a montré la voie en ouvrant le score dès la 12e minute, avant que Khacef ne fasse le break à la 25e minute. Benguit a ensuite signé un doublé à la 33e minute, puis Boussouar a aggravé la

marque trois minutes plus tard. Au retour des vestiaires, Boussouar a inscrit son deuxième but personnel (61e), avant que Benguit ne complète son triplé deux minutes plus tard. L'Ivoirien Ahoua a finalement clôturé le festival offensif à la 80e minute. Ce deuxième succès consécutif permet au Chabab de remonter provisoirement à la cinquième place avec 38 points, et trois matchs en moins, tandis que l'Espérance reste enlue dans la zone de relégation, au 14e rang avec 17 unités. La JS Kabylie, de son côté, a laissé échapper deux précieux points face à la lanterne rouge. Le MC El-Bayadh avait pourtant manqué un penalty dès la 7e minute par Belmiloud, avant de trouver finalement la faille grâce à Barkat à la demi-heure de jeu. Les visiteurs ont réagi avant la pause par Boudebouz, auteur du but égalisateur à la 38e minute. Après deux victoires de rang, sous la conduite du coach intérimaire, Rabah Bensafi, le club de la ville des Genêts marque ainsi

le pas et demeure à la septième place avec 35 points. Le MC El-Bayadh reste dernier avec 15 unités et voit ses chances de maintien s'amenuiser davantage. L'autre relégué, le Paradou AC, a subi une nouvelle déconvenue en déplacement sur le terrain de l'USM Khenchela (1-0), soit son neuvième revers de rang. L'unique réalisation de la rencontre a été inscrite par l'international gabonais Matouti (40e). Le Paradou de l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi, occupe toujours une position délicate au classement, à la 14e place avec 17 points. Rien ne va plus non plus pour l'USM Alger, battue à Chlef par l'ASO (2-1). Les Algérois avaient pourtant ouvert la marque grâce à l'Ivoirien Kamagate à la 27e minute, pour son premier but avec les Rouge et Noir. Mais les locaux ont inversé la tendance par Benchouia (36e), avant que Debbari ne transforme un penalty à la 68e minute. Cette troisième défaite de suite fait glisser l'USMA à la 11e posi-

tion avec 29 points (et trois matchs en moins, NDLR) alors que l'ASO Chlef remonte à la 10e place avec 31 unités. Enfin, l'ES Sétif et l'ES Ben Aknoun se sont neutralisées (1-1). Djabout a donné l'avantage aux visiteurs dès la 12e minute, avant que Boubakeur ne rétablisse l'équilibre trois minutes plus tard. Au classement, l'ESS reste 13e avec 27 points, tandis que l'ES Ben Aknoun rejoint la JS Kabylie à la septième place avec 35 unités. En ouverture de cette journée, disputée vendredi, le MC Oran est allé s'imposer en déplacement face au CS Constantine (1-0), tandis que le MB Rouissat et l'Olympique Akbou se sont neutralisés (1-1). La 26e journée se jouera les 9, 10 et 11 avril, et sera tronquée du derby USM Alger - CR Belouizdad, reporté à une date ultérieure, en raison de l'engagement des deux clubs algérois en demi-finales de la Coupe de la Confédération.

R.S

MONDIAL 2026

Les déplacements fatiguent les équipes arabes... et les Verts les plus touchés

Il ne fait aucun doute que la prochaine édition de la Coupe du monde sera unique en son genre, puisqu'elle sera organisée dans trois pays et sur de vastes espaces géographiques. Cela imposera aux sélections des déplacements de distances variables, susceptibles de jouer un rôle clé dans leur préparation physique et logistique lors des trois premiers matchs. À l'approche du tournoi mondial, huit sélections arabes se préparent à relever un défi qui ne se limite pas à la compétition sur le terrain, mais inclut également un facteur déterminant : la fatigue liée aux voyages et l'éloignement des villes hôtes. Certaines équipes bénéficieront d'un certain confort grâce à des déplacements relativement courts, contrairement à d'autres qui devront effectuer des trajets éprouvants à travers le vaste continent américain, ce qui pourrait peser lourd dès la phase de groupes.

Il est clair que l'équipe nationale algérienne figure parmi les plus pénalisées du tournoi en général, et parmi les sélections arabes en particulier. Les Fennecs parcourront près de 6 000 km durant la phase de groupes, entre Kansas et Santa Clara, avec un retour, ce qui pourrait engendrer une pression physique, logistique et une fatigue importante pour les joueurs ainsi que pour le staff technique et administratif. Comparée aux Fennecs, la sélection égyptienne apparaît comme la plus favorisée : ses déplacements ne dépasseront pas 500 km entre Seattle (États-Unis) et Vancouver (Canada), deux villes géographiquement proches. L'Irak bénéficiera aussi d'un parcours relativement confortable, entre Boston, Philadelphie et Toronto, pour une distance totale d'environ 1 200 km, toutes situées dans la partie est de l'Amérique du Nord. Quant à la Tunisie, elle se contentera de deux villes seulement, de Monterrey (Mexique) à Kansas (États-Unis), sur une distance d'environ 1 700 km. Le parcours du Qatar sera similaire, avec des déplacements entre Santa Clara, Vancouver et Seattle, totalisant environ 1 730 km.

L'Arabie saoudite connaîtra des déplacements entre Miami, Atlanta et Houston, couvrant près de 2 200 km. De son côté, la Jordanie, adversaire de l'Algérie en phase de groupes, devra effectuer un trajet un peu plus complexe : deux matchs à Santa Clara avant de se rendre à Arlington (Texas), soit environ 2 700 km. Enfin, le Maroc dépassera les 2 800 km de déplacements, en débutant dans le New Jersey, puis en se rendant à Boston, avant de conclure à Atlanta.

R.S

FOOT/ CAN-2026 U17 (ZONE UNAF/ QUALIF) 5E JOURNÉE

L'Algérie bat l'Egypte (1-0) et se qualifie pour la phase finale

La sélection nationale de football des moins de 17 ans (U17) s'est qualifiée pour la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 de la catégorie, à l'issue de sa victoire sur son homologue égyptienne 1-0, mi-temps (0-0) en match comptant pour la cinquième et dernière journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), disputé dimanche au stade international de Benghazi (Libye). L'unique

but des "Verts" a été inscrit par Abderrahmane Zaoui (47e min). Au classement final du tournoi, l'Algérie s'est classée à la 2e place avec un total de sept points (7) devant l'Egypte (3e - 6 pts), la Tunisie (4e - 4 pts) et la Libye (5e - 0 pt). Le sélectionneur national avait retenu 24 joueurs pour ce tournoi, dont 12 locaux et 12 évoluant dans les différents championnats européens, rappellent-on.

Le tournoi s'est déroulé sous forme d'un mini-championnat de cinq journées, à l'issue desquelles les trois premiers au classement se qualifieront à la phase finale de la CAN-2026 U17. 5e et dernière journée (dimanche 5 avril 2026) : Algérie - Egypte 1-0 Exempte : Tunisie. Classement Pts J Dif 1. Maroc 9 3 +6 Qualifié à la CAN-2026 2. Algérie 7 4 +2 Qualifiée à la CAN-2026 3. Egypte 6 4 0 Qualifiée à la CAN-2026 4. Tunisie 4 4 -2 5.

Libye 0 3 -6 Déjà joués : 1re journée (mardi, 24 mars 2026) : Maroc - Tunisie 2-0 Libye - Algérie 1-5 Exempte : Egypte 2e journée : Tunisie - Egypte 0-1 Algérie - Maroc 0-3 Exempte : Libye 3e journée (lundi 30 mars 2026) : Libye - Tunisie 1-2 Egypte - Maroc 1-2 Exempte : Algérie 4e journée (jeudi 2 avril 2026) : Libye - Egypte 1-2 Tunisie - Algérie 1-1 Exempt : Maroc.

R.S

CAMEROUN

Trois morts dans une attaque de Boko Haram dans l'Extrême-Nord

Au moins trois personnes ont été tuées samedi soir dans une attaque attribuée au groupe terroriste Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun, selon des sources sécuritaires locales. L'attaque s'est produite autour de 22h30 dans la localité d'Assigashia, située dans l'arrondissement de Mayo-Moskoto du département du Mayo-Tsanaga, lorsque des assaillants armés ont pris pour cible cette localité frontalière, ont indiqué des sources locales. Le bilan provisoire fait état de deux gendarmes appartenant à la brigade de gendarmerie locale tués lors de l'assaut. Un civil a également trouvé la mort, brûlé vif dans l'incendie provoqué par les terroristes, qui ont mis le feu à plusieurs habitations.

GHANA

Le débat sur les réparations liées à l'esclavage suscite des réactions partagées

Au Ghana, le débat sur les réparations liées à l'esclavage reste vif. Une semaine après la reconnaissance par l'ONU de la traite transatlantique comme le crime le plus grave contre l'humanité — une initiative portée par Accra — les réactions restent partagées. Entre soutien au principe, scepticisme sur son impact concret et interrogations politiques, la question continue de diviser.

Dans les rues d'Accra, les avis sont loin d'être unanimes. Baba Amanba, agriculteur, se montre sceptique quant à l'impact concret des réparations sur la vie des Africains : « Je ne me sens pas vraiment concerné par ce débat et je ne pense pas que ces réparations auront un impact positif sur la vie des Africains ordinaires. »

D'autres soutiennent pleinement le principe, estimant qu'il est légitime, au regard des souffrances subies. Fonctionnaire, Richard Kofi Boahen milite notamment pour la restitution des objets culturels : « Pendant la traite négrière, on nous a dépouillés de nos objets, de nos symboles, de ce qui représentait l'Afrique. Ils ont tout pris. Et aujourd'hui encore, certains pays, comme le Royaume-Uni, parlent de "prêter" ce qu'ils ont volé. C'est injuste. Ces biens doivent être rendus. »

Le Royaume-Uni, comme la France et l'Argentine, s'est abstenu lors du vote. Une position incompréhensible pour Aduanaba Okyere, étudiant en journalisme : « C'est très surprenant parce qu'on ne sait pas s'ils sont pour ou contre. Mais ils ne se sont même pas impliqués dans le vote et je pense qu'ils doivent des explications à leurs citoyens. »

AGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN

1.461 martyrs et 4.430 blessés

Le bilan de l'agression sioniste contre le Liban s'élève à 1.461 martyrs et 4.430 blessés, depuis le 2 mars, a annoncé di-

tres ont été blessés dans l'agression sioniste, a indiqué le ministère. Le 27 novembre 2024, un accord de cessez-le-feu

déjà de 60 jours. Par la suite, le gouvernement libanais a approuvé une prolongation de ce délai jusqu'au 18 février



manche le ministère libanais de la Santé. Au cours des dernières 24 heures, 39 citoyens sont tombés en martyrs et 136 au-

est entré en vigueur au Liban, prévoyant le retrait des forces sionistes des villages et localités frontalières du sud dans un

2025. Mais l'entité sioniste est restée positionnée dans cinq points et continue de commettre des violations.

AGRESSION CONTRE GHAZA

350 enfants croupissent dans les prisons sionistes

Au total 350 enfants palestiniens croupissent dans les geôles de l'entité sioniste, depuis le début de l'agression contre la bande de Gaza, le 7 octobre 2023, a rapporté dimanche l'agence de presse Wafa, reprenant les statistiques des organisations palestiniennes en charge du suivi de l'affaire des détenus.

Dans un rapport publié dimanche, à l'occasion de la Journée des enfants palestiniens, ainsi que la Fondation Addameer pour la prise en charge des prisonniers et les droits de l'Homme, ont indiqué qu'"il y a aujourd'hui dans les prisons d'occupation environ 350 enfants palestiniens". Notant que

l'enfance palestinienne n'était jamais hors du champ du ciblage, mais était plutôt placée au cœur des politiques d'oppression et de contrôle comme objectif direct, les organisations palestiniennes ont relevé que "l'arrestation d'enfants palestiniens n'est pas un cas exceptionnel ou le résultat de circonstances d'urgence, mais plutôt une politique systématique et profondément enracinée qui s'est poursuivie au fil des ans, reflétant une volonté claire de soumettre toute une génération grâce aux outils de la répression organisée". Elles ont affirmé, à ce sujet, que "depuis le début de l'agression génocidaire, les autorités d'occupation ont arrêté, dans le cadre d'une vaste campagne ciblant les enfants, 1.700 en Cisjordanie occupée".

AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

Téhéran confirme des échanges indirects pour un cessez-le-feu

Le ministère iranien des Affaires étrangères a confirmé lundi l'échange de messages avec des médiateurs en vue de mettre fin à la guerre, indiquant que le plan américain est illogique et que Téhéran « est en train de formuler une série de ses propres revendications ».

Le porte-parole du ministère, Esmail Baghaei, a déclaré que « les États-Unis n'ont laissé aucune crédibilité à leur diplomatie en raison des actions qu'ils ont menées au cours de l'année dernière », ajoutant que « Washington a détruit le processus diplomatique de la pire des manières en moins de neuf mois, et le monde constate que les déclarations américaines ne correspondent pas à leurs actes ». Il a ajouté que « les actions terroristes américaines en Iran ont fondamentalement retiré la question de la diplomatie de leur agenda. Cependant, en ce qui concerne la diplomatie, nous sommes tenus d'accomplir notre devoir. Néanmoins, l'essentiel aujourd'hui est que toute notre attention, dans les circonstances actuelles, est concentrée sur la défense de l'entité iranienne, et nous devons soutenir cette épopée et ce sacrifice par tous les moyens possibles ».

Répondant à une question sur l'existence d'un nouveau plan pour mettre fin à la guerre entre l'Iran et les États-Unis, Baghaei a déclaré que « la négociation n'est en aucun cas compatible avec l'ultimatum, le crime et la menace ; nous avons transmis nos positions par l'intermédiaire de médiateurs ».

Il a poursuivi : « lorsque le plan américain en 15 points a été présenté, nous avons annoncé que de telles propositions étaient excessivement ambitieuses, déraisonnables et illogiques, et qu'elles n'étaient en aucun cas acceptables pour nous. Sur la base de nos intérêts et de nos considérations, nous sommes en train de formuler un ensemble de revendications que nous avons toujours eues. Nous n'avons aucune hésitation à exprimer haut et fort nos revendications et nos droits légitimes et rationnels ».

Il a ajouté : « le fait que la République islamique d'Iran présente rapidement et courageusement ses points de vue face à un plan ne doit en aucun cas être interprété comme un signe de recul face à l'ennemi. Nous avons préparé nos réponses et nous annoncerons clairement la manière dont elles seront communiquées lorsque cela sera nécessaire. Il



n'est pas surprenant que les médiateurs mettent les positions des deux parties. Ces positions ont été présentées et relayées par les médiateurs depuis le début, et cet échange de messages reste un processus naturel et continu ».

Par ailleurs, l'agence « Reuters » a rapporté lundi, citant une source informée, que l'Iran et les États-Unis ont reçu un plan visant à mettre fin aux hostilités, lequel pourrait entrer en vigueur aujourd'hui et conduire à la réouverture du détroit d'Ormuz.

La source a ajouté que le Pakistan a élaboré un cadre pour mettre fin aux combats et l'a transmis à l'Iran et aux États-Unis durant la nuit. Ce plan repose sur une approche en deux étapes, commençant par un cessez-le-feu immédiat suivi d'un accord global.

La source a précisé : « tous les éléments doi-

vent être convenus aujourd'hui », ajoutant que l'accord initial sera rédigé sous forme de mémorandum d'entente, finalisé via le Pakistan, qui constitue le seul canal de communication dans ces discussions.

De son côté, le site américain Axios a rapporté aujourd'hui, citant des sources, que des négociations sont en cours entre les États-Unis, l'Iran et des médiateurs concernant les conditions d'un éventuel cessez-le-feu de 45 jours.

Le site a indiqué que les États-Unis, l'Iran et un groupe de médiateurs régionaux discutent des modalités d'un cessez-le-feu potentiel de 45 jours, qui pourrait conduire à une fin durable de la guerre, selon quatre sources américaines, israéliennes et régionales informées des discussions.

Les sources ont toutefois souligné que les

chances de parvenir à un accord partiel dans les 48 prochaines heures sont faibles. Néanmoins, cette tentative représente la dernière opportunité d'éviter une escalade dangereuse du conflit, pouvant inclure des frappes à grande échelle sur les infrastructures civiles iraniennes, ainsi que des ripostes visant les installations énergétiques et hydrauliques dans les pays du Golfe.

Le site cite également des sources affirmant que plusieurs propositions ont été soumises à l'Iran, sans qu'elles aient reçu jusqu'à présent de réponse positive.

Enfin, les sources ont indiqué que les négociations se déroulent indirectement entre les États-Unis et l'Iran par l'intermédiaire de médiateurs issus du Pakistan, de l'Égypte et de la Turquie.

R.I

« PROMESSE VÉRIDIQUE 4 »

Les Gardiens de la révolution intensifient leurs attaques sur plusieurs fronts

Les Gardiens de la révolution islamique ont annoncé que la 98e vague de l'opération «Promesse véridique 4 » a visé des centres de commandement, d'opérations, de logistique ainsi que des infrastructures industrielles militaires américaines et israéliennes sur plusieurs fronts.

Dans un communiqué, le service des relations publiques des Gardiens de la révolution a déclaré que « les forces navales et aérospatiales des Gardiens, à la suite des avertissements émis par le quartier général central Khatam al-Anbiya, ont lancé dès ce matin la 98e vague de l'opération "Promesse véridique 4", sous le slogan "Ô maître des adorateurs (paix sur lui)", en hommage au général martyr Majid Khademi, menant des opérations combinées et efficaces contre des centres de commandement, d'opérations, de logistique et des infrastructures industrielles militaires américaines et sionistes ».

Le communiqué ajoute que « dans la première phase de cette opération ce matin, les combattants des forces navales des Gardiens ont ciblé le navire porte-conteneurs SDN7 appartenant à l'entité sioniste avec un missile de croisière, provoquant un vaste incendie à bord après sa destruction ». Il poursuit : « le nord et le sud de Tel-Aviv, des centres stratégiques à Haïfa, des entreprises et usines chimiques à Beer-Sheva,

ainsi qu'un site de déploiement des forces de l'armée sioniste à Petah Tikva ont été frappés avec précision par des missiles balistiques iraniens, en raison de l'incapacité des systèmes de défense aérienne avancés de l'entité à les intercepter ».

Le communiqué indique également que « le navire d'assaut amphibie porte-hélicoptères LHA7 de l'armée américaine, transportant plus de 5000 marins et soldats, a lui aussi été la cible d'attaques iraniennes rapides, ce qui l'a contraint à se retirer vers les profondeurs du sud de l'océan Indien après cette vague d'attaque ».

Les Gardiens de la révolution ont révélé que « dans une autre phase des opérations offensives, le centre de production conjoint de drones entre les Émirats arabes unis et l'entité sioniste, ainsi que plusieurs aéronefs stationnés sur la base d'Ali Al-Salem, ont été ciblés avec précision par des drones et des missiles ».

Le communiqué souligne que « les opérations offensives des unités des forces armées de la République islamique d'Iran et des groupes de résistance islamique dans la région contre les cibles des ennemis terroristes se poursuivent, et des informations complémentaires seront communiquées au noble peuple iranien ».

Les Gardiens de la révolution ont conclu leur communiqué en affirmant que « le passage

dans le détroit d'Ormuz et les mouvements dans les eaux du golfe Persique sont sous la surveillance des systèmes navals des Gardiens, et toute action, même minime, des ennemis fera l'objet d'une réponse décisive de leurs combattants ».

Le ministère iranien des Affaires étrangères a averti tous les pays du monde de ne fournir aucune forme de soutien aux États-Unis, affirmant que toute partie contribuant à ce qu'il qualifie de « crimes américains » fera face à des poursuites juridiques internationales. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaei, a déclaré que les menaces visant les infrastructures énergétiques et industrielles de l'Iran constituent en elles-mêmes un crime de guerre, ainsi qu'une incitation et une normalisation de celui-ci.

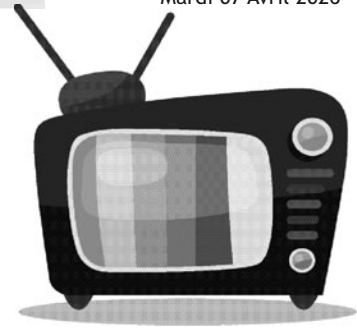
Il a ajouté que donner le feu vert à Israël pour frapper des cibles civiles relève explicitement du droit international humanitaire et du Statut de la Cour pénale internationale en tant que « crime de guerre ».

Il a poursuivi : « tout État qui aide ou participe de quelque manière que ce soit à la commission de ces crimes doit être tenu responsable. Tous les pays doivent savoir que s'ils apportent un soutien ou une coopération avec les États-Unis dans la commission de ces crimes, ils devront en répondre et en subir les conséquences ».

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1

Koh-Lanta

21h10



L'objectif principal de cette émission est de survivre aux éléments, de trouver de la nourriture, de l'eau et de construire un abri. Cependant, les candidats sont également soumis à des épreuves physiques et mentales.

france.4 **We Have a Dream**



21h00

Deux sœurs de 14 ans, Maud et Romy, naviguent à travers les défis de leur adolescence tout en portant le poids de leurs expériences médicales. Nées grandes prématurées, elles ont fait face à des épreuves dès leur naissance.

RMC LIFE
21h10

Cold Case



Lorsque Lilly Rush, détective au sein de l'équipe des affaires non résolues, découvre un nouvel indice dans le dossier d'un jeune homme décédé en 1988, elle décide de rouvrir l'enquête.

TF1 **SERIES FILMS**

Camping Paradis

21h10



Le Camping Paradis anime alors que l'équipe se prépare avec enthousiasme pour la tant attendue nuit des étoiles filantes. Franck, un père divorcé, profite de l'occasion pour rendre visite à ses enfants, qu'il n'a pas pu voir depuis leur séparation.

france.3 **A priori**



21h10

Iris et Jim enquêtent sur la mort d'un célèbre avocat. Son cadavre a été retrouvé gisant dans l'espace thalasso d'un grand hôtel de luxe.

CANAL+ **Muganga - Celui qui soigne**

21h10



Denis Mukwege, médecin et futur Prix Nobel de la paix, soigne des milliers de femmes victimes de violences au Congo. Sa rencontre avec Cadière, chirurgien, va redonner un souffle à son engagement.

TFX

Men in Black : International

21h10



Dans un monde où les Men In Black protègent l'humanité des menaces intergalactiques, une nouvelle génération d'agents s'éveille à la suite de mystérieux événements troublants.

Carrière : Zendaya révèle avec quel réalisateur elle veut à tout prix travailler un jour



Zendaya a révélé le nom du cinéaste avec lequel elle rêverait de travailler et il s'agit d'une personne qu'elle admire depuis son adolescence. Invitée de l'émission The Jennifer Hudson Show, l'actrice a déclaré qu'elle espérait depuis longtemps travailler avec Ryan Coogler, le réalisateur de Black Panther et Sinners. "J'adorerais travailler avec Ryan Coogler" a-t-elle admis. "Je ressens cela depuis des années, depuis Fruitvale Station, car j'ai trouvé que c'était un film magnifique et puissant". Le premier film de Ryan Coogler, sorti en 2013 et mettant en vedette Michael B. Jordan, retraçait le meurtre réel d'Oscar Grant par un agent de la police des transports à Oakland — une histoire dont Zendaya se souvient très bien.

"Il compte énormément pour le monde entier, mais il compte aussi énormément pour nous" ajoute-t-elle. "Je plaisante toujours en disant : "Je sais que je ne te connais pas, mais j'ai l'impression que tu es mon cousin. Il me fait penser à ma famille. Son accent est si prononcé, tellement typique d'Oakland, et il réalise tout simplement de magnifiques œuvres". À l'occasion de la promotion du film The Drama, Zendaya s'est confiée sur une étape essentielle qu'elle a dû franchir. Dans ce long métrage réalisé par Kristoffer Borgli, Zendaya incarne un personnage confronté à la désagrégation d'un mariage, un registre dramatique qui s'éloigne de certaines de ses précédentes performances.

Le réalisateur a d'ailleurs souligné le défi que représentait ce rôle, expliquant avoir cherché à exploiter la personnalité publique de l'actrice tout en explorant des dimensions plus intimes et inédites de son jeu.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.quargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DU COSTUME TRADITIONNEL ALGÉRIEN À TLEMCCEN

Un colloque national sur le costume féminin dans l'Ouest algérien

Le thème "Le costume féminin dans l'Ouest algérien : la Blousa entre patrimoine et mutation contemporaine" est au cœur d'un Colloque national qui se tiendra, ce mardi, à Tlemcen, organisé par le Centre d'interprétation à caractère muséal du costume traditionnel algérien (CIC).

Cette rencontre, qui réunira un panel d'enseignants universitaires, de chercheurs et d'artisans, vise à faire connaître la Blousa en tant que l'un des symboles culturels et sociaux les plus emblématiques de la région de l'Ouest algérien. Elle ambitionne également de mettre en valeur son rôle dans la préservation de l'identité nationale et de documenter ce patrimoine à travers des études académiques et des recherches scientifiques portant sur ses dimensions historiques, artistiques et sociales, renforçant ainsi sa valeur en tant que patrimoine matériel et immatériel.

L'événement a aussi pour objectif de mettre en lumière le rôle économique et social de la confection de la Blousa, en soutenant les artisans et en valorisant leurs efforts dans la préservation de cet art traditionnel, tout en soulignant sa contribution au développement local. Il constituera également un espace de dialogue et d'échange entre chercheurs, enseignants, institutions et associations culturelles afin de renforcer la coopération et de développer les mécanismes de sauvegarde de ce patrimoine.

A cette occasion, une série de conférences est prévue, notamment "Le patrimoine algérien, mosaïque civilisationnelle et culturelle : la Blousa de l'Ouest algérien, étude patrimoniale", "Les racines historiques de la Blousa", "La Blousa comme miroir de l'identité cultu-



relle", "L'artisanat et l'économie créative" et "La Blousa entre authenticité, renouveau et documentation numérique".

Ce Colloque s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux et des recommandations du ministère de la Culture et des Arts visant à renforcer la sensibilisation à l'importance du patrimoine culturel et à son rôle dans la préservation de l'identité nationale, ainsi qu'à soutenir le développement culturel et social. Il ambitionne également de consacrer la Blousa comme symbole artistique et culturel reflétant l'authenti-

cité et l'esprit de la société algérienne dans l'Ouest du pays, selon la fiche technique de la manifestation.

A noter que le ministère de la Culture et des Arts a déposé, récemment, un dossier intitulé "L'art de la Blousa et son ornementation dans le Grand Ouest algérien : connaissances, savoir-faire et rituels" auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en vue de son inscription sur les listes du patrimoine mondial.

R.C

Box-office mondial: Super Mario Galaxy cartonne au box-office mondial

Le film d'animation "Super Mario Galaxy", inspiré du populaire jeu vidéo de Nintendo, a récolté 372,5 millions de dollars de recettes au box-office mondial, signant ainsi le meilleur démarrage de l'année pour un film hollywoodien.

La coproduction d'Illumination et Nintendo a engrangé 130,9 millions de dollars durant le week-end et un impressionnant total de 190,1 millions de dollars lors de ses cinq premiers jours d'exploitation en Amérique du Nord.

Avec les voix de Chris Pratt, Jack Black, Anya Taylor-Joy et Charlie Day, "Super Mario Galaxy" a connu un succès retentissant aux États-Unis et au Canada, où il a été projeté dans 4.252 salles de cinéma. Porté par un engouement mondial, le nouveau film de la franchise Nintendo réalise l'un des meilleurs lancements de l'année et confirme la puissance de

Mario au cinéma.

Mario, Luigi et la princesse Rosalina n'ont pas fini d'écraser le box-office. Avec plus de 370 millions de dollars récoltés en quelques jours à peine, « Super Mario Galaxy, le film » basé sur le jeu vidéo de Nintendo s'impose déjà comme l'un des plus gros démarrages de l'année 2026. Un démarrage fulgurant qui confirme que la franchise continue de dominer le cinéma d'animation.

Trois ans après le carton du premier film « Super Mario Bros, le film », qui avait lui-même dépassé les 380 millions de dollars lors de son lancement, cette suite confirme l'ampleur du phénomène. Déjà incontournable dans le jeu vidéo, l'univers de Mario s'impose désormais durablement au cinéma.

Autre signal fort, la franchise Mario rejoint désormais un cercle très restreint : celui des sagas capables d'enchaîner plusieurs lancements à plus

de 350 millions de dollars dans le monde. Un cap rarement atteint, qui illustre la puissance du phénomène. Pour sa troisième semaine en salles, un autre film, « Projet dernière chance », avec Ryan Gosling recule à la deuxième place avec 30,7 millions de dollars de recettes sur le week-end pascal de trois jours aux États-Unis et au Canada.

La comédie romantique « The Drama », avec Zendaya et Robert Pattinson, occupe la troisième place du podium pour son week-end de sortie. Le film, centré sur un couple qui se confesse ses pires secrets à l'approche de son mariage, a rapporté 14,4 millions de dollars.

N.C

Le PRIX Premio Strega 2026 : Le Goncourt italien dévoile ses 12 finalistes

Pour sa 80e édition, le Premio Strega – plus importante récompense littéraire du Bel Paese –, en Italie, le jury a retenu douze livres sur 79 candidats. Aux côtés de noms déjà très installés comme Bianca Pitzorno, Teresa Ciabatti ou Ermanno Cavazzoni, la sélection fait aussi une place à des trajectoires plus récentes, avant la cinquana, la liste des finalistes, attendue le 3 juin.

La Fondation Maria et Goffredo Bellonci, l'organisatrice, a retenu ces titres sur les 79 ouvrages proposés par les Amici della domenica pour cette 80e édition.

Dans cette première sélection figurent notamment Bianca Pitzorno avec La sonnambula, Teresa Ciabatti avec Donnaregina et Ermanno Cavazzoni avec Storia di un'amicizia. La liste complète réunit aussi Maria Attanasio (La Rosa Inversa), Mauro Covacich (Lina e il sasso), Michele Mari (I convitati di pietra), Matteo Nucci (Platone. Una storia d'amore), Alcide Pierantozzi (Lo sbillico), Christian Raimo (L'invenzione del colore), Elena Rui (Vedove di Camus), Nadeesha Uyangoda (Acqua sporca) et Marco Vichi (Occhi di bambina).

La sélection juxtapose ainsi des signatures très installées, des auteurs déjà identifiés par le prix et des voix plus récentes, à l'image d'Uyangoda, autrice italophone née au Sri Lanka, passée de l'essai au roman.

N.C

Corée du Sud: Le film historique "The King's Warden" attire plus de 16 mlns de spectateurs

"The King's Warden" a dépassé les 16 millions d'entrées en Corée du Sud, a fait savoir ce dimanche le distributeur du film Showbox, devenant ainsi le troisième long métrage à avoir franchi ce seuil.

Le drame historique a dépassé ce cap deux mois après sa sortie le 4 février. Seuls deux films, tous deux coréens, ont fait mieux : le film historique «The Admiral: Roaring Currents» (2014) avec 17,6 millions de billets vendus et la comédie d'action «Extreme Job» (2019) avec 16,2 millions de spectateurs.

Réalisé par Jang Hang-jun, The King's Warden réinterprète un chapitre de l'histoire de la dynastie Joseon (1392-1910) en imaginant une amitié inattendue qui se noue entre le roi Danjong (Park Ji-hoon), un adolescent forcé par son oncle à abdiquer et vivre en exil loin de la capitale, et Heung-do (Yoo Hae-jin), le chef du village qui l'a recueilli.

N.C

The White Lotus saison 4 : Laura Smet, Heather Graham, Rosie Perez au casting

Laura Smet, Heather Graham, Rosie Perez, Ben Schnetzer, Tobias Santelmann et Frida Gustavsson rejoignent la saison 4 de The White Lotus.

Le tournage, qui se déroulera en France, dont le tournage débutera le mois prochain, marquera le début d'une nouvelle saison de la satire sociale de White, mêlée à une intrigue policière. La série suivra un groupe de clients et d'employés de l'hôtel White Lotus pendant une semaine.

Graham, Perez et Schnetzer interpréteront des clients, Santelmann et Gustavsson joueront un couple et le personnage de Smet est une employée de l'hôtel ou une habitante de la région impliquée dans l'histoire d'une autre manière.

Graham, Perez, Schnetzer, Santelmann, Gustavsson et Smet rejoignent les membres de la distribution de la saison 4 précédemment annoncés : Chloe Bennet, Sandra Bernhard, Helena Bonham Carter, Vincent Cassel, Steve Coogan, Caleb Jonte Edwards, Dylan Ennis, Corentin Fila, Ari Graynor, Max Greenfield, Charlie Hall, Marissa Long, Alexander Ludwig, Chris Messina, AJ Michalka, Kumail Nanjiani, Jarrad Paul et Nadia Tereszkiewicz.

Écrite et réalisée par le créateur de la série, Mike White, la saison 4 est produite par White, David Bernad et Mark Kamine.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I					■	
II				■		
III		■				
IV			■			
V	■					■
VI				■		

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3							■			
4										
5			■						■	
6							■			
7						■		■		
8					■					
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Décès du moudjahid Ahmed Nouari

Le moudjahid Ahmed Nouari s'est éteint dimanche à l'âge de 90 ans, dans la wilaya d'El Bayadh, a indiqué, hier, la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit. Le défunt, né en 1936 à Rogassa, avait rejoint les rangs de la Guerre de libération nationale, en 1957, en intégrant l'organisation civile du Front de libération nationale en tant que membre "Moussabli", et ce, jusqu'à l'indépendance. En cette douloureuse circonstance, le directeur des Moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya d'El Bayadh, Sid-Ahmed Trari, a présenté ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa miséricorde et d'assister ses proches en cette épreuve.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:13	13:00	16:19	19:18	20:39

Météo

Alger	☀️	18	Tizi Ouzou	☀️	16
Tiaret	☀️	20	Béjaïa	☀️	15
Constantine	☀️	16	Oran	☀️	20

AÏN-DEFLA

Le taux de remplissage des barrages dépasse 60 %

Le taux de remplissage des barrages de la wilaya d'Aïn-Defla a dépassé les 60% à la faveur des récentes précipitations qui ont permis la mobilisation d'importantes quantités d'eau pour couvrir les besoins de la wilaya ainsi que de plusieurs communes des wilayas voisines, a indiqué, hier, la Direction des ressources en eau. Selon le directeur du secteur, Rabah Bakhtiar, le taux de remplissage des cinq (5) barrages de la wilaya est passé de 16% en décembre 2025 à 61,31 % actuelle-

ment. Il a souligné que ce niveau n'avait pas été atteint depuis 2022. Certains barrages affichent même un remplissage total, à l'instar de Sidi M'hamed Ben Taïba (Arib), dont la capacité est estimée à 70.000 m3 et de Ghrif à Oued Chorfa, dont le volume actuel est estimé à 119 millions de m3, a-t-il dit. Le taux de remplissage du barrage de Dardar, commune de Tarik Ibn Ziad, d'une capacité de 107 millions de m3, a atteint 41 %, alors que celui du barrage d'Ouled Melouk, dans la commune de Rouina, s'élève à 46 millions de m3, soit un taux de remplissage de près de 40 %. Selon la même source, le volume d'eau du barrage de Haraza, dans la commune de Djellida, dédié exclusivement à l'irrigation agricole, a atteint 8,6 millions de m3, soit plus de 11 %, un niveau qui n'avait pas été enregistré depuis près de quatre (4) ans. Ces barrages assurent la totalité des besoins

de la wilaya d'Aïn Defla, en eau potable et en irrigation agricole, au même titre que ceux de plusieurs communes des wilayas de Chlef, Tissemliet et Médéa, selon le même responsable.

SOUK AHRAS

Saisie de 10 quintaux de câbles en cuivre

Les éléments de la police judiciaire de la 9e sûreté urbaine de la wilaya de Souk Ahras, en coordination avec la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), ont réussi à saisir 10 quintaux de câbles en cuivre appartenant à Algérie Télécom et à la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a indiqué, dimanche, ce corps constitué. Cette

opération, ayant permis l'arrestation d'un suspect, a été menée suite à des informations parvenues aux services de police faisant état d'un individu impliqué dans le vol de câbles en cuivre qu'il transportait à bord d'un véhicule utilitaire, a précisé le chef du bureau de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Hamza Fassi. Un plan opérationnel a été aussitôt mis en place, permettant l'interception du véhicule. La fouille a permis de découvrir, à l'arrière de celui-ci, des fils de cuivre sous forme de balots, d'un poids total de 10 quintaux, selon la même source. Après l'accomplissement des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le parquet local, en vertu d'un dossier pénal, à l'issue duquel un mandat de dépôt a été prononcé à son encontre, a-t-on ajouté de même source.

COUPE DU MONDE DE GYMNASTIQUE 2026

Médaille d'or pour Kaylia Nemour à la poutre

La championne olympique algérienne Kaylia Nemour a remporté, hier, la médaille d'or au concours de la poutre, dans le cadre de la quatrième étape de la Coupe du monde 2026 de gymnastique artistique, organisée au Caire (Égypte). L'Algérienne de 19 ans a obtenu la première place avec une note de 14,266, devant les deux chinoises, Ke Quinquan (13,166), médaillée d'argent, et Qiu Qiyuan (12,833), médaillée de bronze. La championne olympique avait été sacrée, dimanche, la veille aux barres asymétriques avec un total de 14,033, devant la Chinoise, Jiang Shuting (13,700) et la Slovène Hribar Lucija. C'est une nouvelle étape pour la gymnaste algérienne dans le circuit de la Coupe du monde 2026, après

les deux premières manches organisées à Cottbus (Allemagne) et à Bakou (Azerbaïdjan). La gymnaste algérienne prolonge ainsi son record : elle n'est jamais repartie d'une coupe du monde sans médaille. Au total, elle compte trois médailles d'or et deux en argent en trois participations cette année. La cinquième étape de la Coupe du monde 2026 de gymnastique artistique se déroulera du 9 au 12 avril à Osijek (Croatie), alors que celle de Doha (Qatar), prévue du 14 au 18 avril, a été annulée par l'instance internationale. L'Algérienne prendra également part aux Championnats d'Afrique à partir de 21 avril au Cameroun avec l'objectif de garnir encore plus sa vitrine que ce soit aux barres asymétriques, à la poutre ou au sol.

TIZI-OUZOU

2ème édition de la Fête de l'olivier du 7 au 9 avril

La 2ème édition de la Fête de l'olivier, ou "Rahva n'Tzemourt", qui vise à promouvoir la richesse et le savoir-faire locaux, se tiendra du 7 au 9 avril en cours à Tizi-Ouzou, a annoncé, hier, la Chambre de l'agriculture de la wilaya. Cet événement, qui se tiendra à la Maison de la culture Mouloud-Mammerdi, constitue un "rendez-vous incontournable pour l'ensemble des acteurs de la filière oléicole. Il permettra de promouvoir la richesse et le savoir-faire locaux, tout en favorisant les échanges professionnels et le développement économique du secteur", a souligné la

source. Au programme, une exposition et vente d'huile d'olive, d'olives de table et de divers produits dérivés de l'olivier, ainsi que du matériel agricole spécialisé et des intrants dédiés à l'oléiculture. Des espaces d'échange et de mise en réseau sont également prévus pour permettre aux producteurs, transformateurs, investisseurs et aux institutions de se rencontrer. Des experts et des professionnels animeront à l'occasion des conférences-débats. Ils aborderont notamment les enjeux techniques, économiques et organisationnels de la filière.

IN-SALAH

4 morts et 3 blessés dans un accident de la circulation

Quatre personnes ont perdu la vie et trois autres ont été blessées lors d'un accident de la circulation survenu, hier, dans la wilaya d'In-Salah, ont indiqué les services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur le tronçon de la route nationale RN-1 reliant In-Salah à Tamarrasset, lorsqu'un camion citerne est entré en collision avec un véhicule utilitaire, faisant quatre morts et trois blessés à divers degrés, a précisé le chargé de com-

munication auprès de la direction locale de la Protection civile, Bachir Hamdi. Les corps des victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital d'In-Salah, tandis que les blessés ont été transportés, après avoir reçu les premiers secours, vers la même structure de santé, a-t-on ajouté de même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'USTHB signe un accord de coopération avec l'Université hongroise Szeged

L'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) et l'Université de Szeged (Hongrie) ont signé un accord de coopération visant à encourager la mobilité des étudiants et des enseignants et à développer des projets de recherche conjoints, indique dimanche un communiqué de l'USTHB. La cérémonie de signature s'est déroulée à Budapest lors d'une mission académique à la République de Hongrie, conduite par le recteur de l'université, Djamel Eddine Akretche en fin de semaine dernière, et ce dans le cadre de la stratégie de l'USTHB visant à "élargir les horizons de la coopération internationale et à renforcer sa présence sur la scène académique internationale". Cette visite s'inscrit également dans le cadre de "la dynamique continue de l'université visant à développer des partenariats de qualité avec des établissements universitaires prestigieux, permettant ainsi l'échange d'expertises et l'adaptation aux transformations rapides dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à l'échelle mondiale". L'accord conclu avec l'Université de Szeged vise à "établir un cadre institutionnel intégré de coopération dans les domaines de la formation et de la recherche scientifique, tout



en encourageant la mobilité des étudiants et des enseignants et le développement de projets de recherche conjoints d'intérêt mutuel". Au menu de cette visite, "ont figuré des rencontres institutionnelles avec l'Université de technologie et d'économie de Budapest". Les entretiens ont porté sur les voies et moyens de "renforcer la coopération dans des domaines à forte valeur ajoutée, notamment les technologies pharmaceutiques, outre les spécialités relatives aux technologies de pointe, ainsi que les sciences fondamentales et appliquées, à même de répondre aux exigences du développement et de l'innovation". La délégation de l'USTHB a également tenu une série de rencontres avec les responsables des éta-

blissements partenaires, ayant abouti à "l'exploration de perspectives prometteuses de coopération, dont le lancement de programmes de co-encadrement de thèses et l'activation des projets de jumelage et le double diplôme, à même de contribuer à rehausser la qualité de la formation". Dans le même cadre, le recteur de l'USTHB a présenté un exposé exhaustif sur les offres de formation dispensées par l'université, ainsi que ses projets structurants, tout en jetant la lumière sur le programme "Study in Algeria" qui vise à "drainer les étudiants internationaux et à assurer un environnement d'enseignement et de recherches attractif favorisant l'excellence et la créativité".

INONDATIONS AU PAKISTAN

Au moins 45 morts et plus de 100 blessés à Khyber Pakhtunkhwa

Au moins 45 personnes sont mortes et 105 autres ont été blessées dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le

nord-ouest du Pakistan, en raison des fortes pluies et des incidents associés depuis le 25 mars, a rapporté lundi Geo TV, citant un nouveau bilan annoncé

par les autorités locales. Un précédent bilan a fait état de 32 morts. Au total, 442 maisons ont été endommagées, dont 60 ont été entièrement détruites.